



Volet B

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



TRIBUNAL DE COMMERCE - MONSIEUR
REGISTRE DES PERSONNES MORALES

05 OCT. 2009

N°

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 14/10/2009 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0897922367

Dénomination

(en entier) : **S.T.O. IMMO CONCEPT**

Forme juridique : SPRL

Siège : RUE DE LA HESTRE 71 7100 HAINE-SAINT-PIERRE

Objet de l'acte : **DEMISSION GERANT - TRANSFERT SIEGE SOCIAL**

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est tenue le 28/09/2009 à 8 heures 15 au siège de la Société.

La séance est ouverte à 8 heures 15 par Monsieur OZKAN Ismail, qui déclare que tous les associés sont présents et que l'assemblée est donc apte à délibérer et à décider sur les points figurant à son ordre du jour, à savoir :

Cession des parts sociales
Démission de gérant
Décharge au gérant démissionnaire
Changement de siège social

Sont présents :

Monsieur OZKAN Ismail, propriétaire de 100 parts sociales
Monsieur TAIBBI Vincenzo, propriétaire de 100 parts sociales
Monsieur SEMERARO Nicolas, propriétaire de 100 parts sociales

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale extraordinaire décide :

D'approuver la cession des parts sociales ci-après :

Monsieur SEMERARO Nicolas cède l'ensemble de ses parts soit 100 parts sociales à Monsieur OZKAN Ismail

D'accepter la démission de Monsieur SEMERARO Nicolas, né le 02/01/1950 et domicilié rue Paul Janson n° 16 à 6150 Anderlues, de sa fonction de gérant, son mandat se termine donc le 28/09/2009 à 8 heures 30.

Décharge est donnée à Monsieur SEMERARO Nicolas pour son mandat exécuté jusqu'à ce jour.

Le siège social est transféré à partir de ce jour à l'adresse suivante :

Rue Jules Monoyer n° 40 à 7110 Houdeng-Aimeries

Toutes les décisions qui précèdent sont prises par votes séparés et obtenues à l'unanimité.

La séance est levée à 8 heures 30.

Fait à Houdeng-Aimeries, le 28/09/2009.

Les associés,

SEMERARO Nicolas
(Gérant démissionnaire)

OZKAN Ismail

TAIBBI Vincenzo

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature